

2009/1922 - Approbation d'une convention cadre entre la Ville de Lyon – Musée des Beaux-Arts et l'Université Lyon 2 pour une collaboration sur des projets culturels, scientifiques ou pédagogiques
(Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 02/11/2009, p. 1900)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)